

Epinal, le 11 décembre 2025

Établissement des Vosges

Le Président

**MR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FRESSE-SUR-MOSELLE
2 RUE DE LA MAIRIE
88160 FRESSE-SUR-MOSELLE**

Présidence de niveau départemental

Dossier suivi par Jean-Baptiste Vauché

☎ 03.29.69.63.67. – ✉ jbvauche@cma-grandest.fr

Réf. : 202588DTE022RC

Objet : *PLU de la commune de Fresse-sur-Moselle – Révision allégée n°1 du PLU*

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de révision allégée n°1 du PLU de votre commune et je vous en remercie.

La procédure vise à reclasser une parcelle actuellement zonée « NP » en UY (zone à vocation d'activité).

Considérant :

-que la révision allégée est motivée par la volonté de répondre au besoin de développement de l'entreprise Poirot P et H, entreprise de charpente, couverture et zinguerie, installée depuis plus de 30 ans sur la commune de Fresse-sur-Moselle (25 collaborateurs) spécialisée dans la production d'éléments en bois pour charpentes et constructions à ossature bois,

-que celle-ci permettra de pérenniser l'entreprise sur site et de maintenir l'emploi local,

-que la révision s'inscrit par ailleurs dans l'Orientation 1 du PADD du PLU « Œuvrer pour soutenir et inciter le développement endogène et exogène du tissu économique Local »,

-et qu'elle concerne une parcelle déjà partiellement artificialisée, minimisant l'impact sur les espaces naturels (0,33 ha ; extension des zones UY de 1%),

Je vous informe que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement des Vosges émet un avis favorable au projet de révision allégée n°1 du PLU de Fresse-sur-Moselle.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION GRAND EST

5 Boulevard de la Défense - Espace Partenaires 2^{ème} étage - 57 078 METZ Cedex 3 - 03 87 20 36 80

www.cmar-grandest.fr · contact@cmar-grandest.fr

www.artisanat.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.

Je profite de cette correspondance pour vous rappeler que l'établissement des Vosges de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est est à la disposition des porteurs de projet et entreprises artisanales de votre territoire. Le référent local est **Jean-Baptiste VAUCHÉ**, Conseiller Entreprises (03 29 69 63 67, jbvauche@cma-grandest.fr). Il peut être sollicité pour les accompagner dans leurs démarches.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bien à vous



Le Président

Christophe RICHARD